



# FORMASENS

des compétences  
pour tous



## CATALOGUE DE FORMATION



---

2021

---



## PRÉAMBULE

**FORMASENS** • organisme de formation de l'Adapei du Doubs • a le plaisir de vous présenter **son catalogue de formation 2021 autour du handicap**.

Vous retrouverez ainsi son offre répartie en 3 thématiques :

- **Le handicap et l'accompagnement des personnes handicapées** : de la connaissance du handicap pour les entreprises recevant du public, aux techniques spécifiques d'accompagnement des personnes handicapées en établissement
- **La prévention des risques** notamment pour les acteurs de l'accompagnement (risques infectieux et épidémique, circuit du médicament...)
- **Les formations à destination des personnes handicapés** : intégrer un ESAT, la vie affective et sexuelle, initiation aux premiers secours, etc.

Toutes les formations sont proposées en **intra** (le formateur vient former un groupe d'apprenants sur le lieu de votre choix et aux dates définies avec vous), et sont **adaptables** en fonction de vos besoins spécifiques.

Pour garantir des formations **qualitatives et reconnues**, **FORMASENS** répond à l'obligation qualité **Datadock\***, et sélectionne ses formateurs pour leur **expertise** et leurs **compétences pédagogiques**.

**FORMASENS** se tient à votre disposition pour toute question et vous souhaite une bonne lecture.





























\*Datadock est une base de données unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité. Elle permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la Loi.

---

Retrouvez en un coup d'œil les formations qui vous sont destinées :

-  **Acteurs de l'accompagnement des personnes handicapées, âgées, de l'aide à domicile**
-  **Professionnels de structures ou d'entreprises de tout secteur**
-  **Personnes en situation de handicap intellectuel**

## SOMMAIRE





















|                                                                                                                                                                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES</b> .....                                                                                                                                                                                       | <b>5</b>  |
|   Approche du handicap intellectuel .....                                 | 6         |
|   Qu'est-ce que l'autisme ?.....                                          | 7         |
|  Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables .....                                                                                        | 8         |
|  Les bases de l'ABA.....                                                                                                                                   | 9         |
|   Approche du handicap psychique .....                                    | 10        |
|  Le handicap psychique en ESAT / Entreprise Adaptée .....                                                                                                  | 11        |
|  Accessibilité : accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A).....                                                             | 12        |
|   Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre ..... | 13        |
|   Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre .....            | 14        |
|   Les droits et devoirs des personnes handicapées intellectuelles ..... | 15        |
|  Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....                                                                            | 16        |
|  Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles .....                                                                          | 17        |
|  Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes à domicile .....                                                                                | 18        |
|  Accompagner les personnes handicapées sur internet .....                                                                                                | 19        |
| <b>PRÉVENTION DES RISQUES</b> .....                                                                                                                                                                                                         | <b>21</b> |
|  Le circuit du médicament .....                                                                                                                          | 22        |
|  Les événements indésirables liés au circuit du médicament.....                                                                                          | 23        |
|  Gérer la douleur .....                                                                                                                                  | 24        |
|  Les précautions standard et complémentaires .....                                                                                                       | 25        |
|  Les risques infectieux et épidémique.....                                                                                                               | 26        |
|  L'accident d'exposition au sang .....                                                                                                                   | 27        |
|   La sécurité alimentaire en restauration collective .....            | 28        |
| <b>FORMATION À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES</b> .....                                                                                                                                                              | <b>31</b> |
|  Intégrer un ESAT, comprendre son environnement de travail .....                                                                                         | 32        |
|  La qualité à l'ESAT .....                                                                                                                               | 33        |
|  Les exigences du milieu ordinaire de travail.....                                                                                                       | 34        |
|  Préparer sa retraite.....                                                                                                                               | 35        |
|  Être élu au CVS, représenter ses collègues.....                                                                                                         | 36        |
|  La vie affective et sexuelle.....                                                                                                                       | 37        |
|  Les bases de l'hygiène alimentaire en cuisine centrale.....                                                                                             | 38        |
|  Hygiène et sécurité alimentaire.....                                                                                                                    | 39        |
|  Initiation aux gestes de premiers secours .....                                                                                                         | 40        |
| <b>CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE</b> .....                                                                                                                                                                                                  | <b>42</b> |





---

## HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

|                                                                                                                                                                         |                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
|       | Approche du handicap intellectuel .....                                                       | 6  |
|       | Qu'est-ce que l'autisme ?.....                                                                | 7  |
|                                                                                        | Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables .....                            | 8  |
|                                                                                        | Les bases de l'ABA.....                                                                       | 9  |
|     | Approche du handicap psychique .....                                                          | 10 |
|                                                                                      | Le handicap psychique en ESAT / Entreprise Adaptée .....                                      | 11 |
|                                                                                      | Accessibilité : accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)..... | 12 |
|   | Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre .....                       | 13 |
|   | Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre .....                                  | 14 |
|   | Les droits et devoirs des personnes handicapées intellectuelles .....                         | 15 |
|                                                                                      | Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....                  | 16 |
|                                                                                      | Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles .....                | 17 |
|                                                                                      | Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes à domicile .....                      | 18 |
|                                                                                      | Accompagner les personnes handicapées sur internet .....                                      | 19 |

---

Retrouvez en un coup d'œil les formations qui vous sont destinées :

-  **Acteurs de l'accompagnement des personnes handicapées, âgées, de l'aide à domicile**
-  **Professionnels de structures ou d'entreprises de tout secteur**
-  **Personnes en situation de handicap intellectuel**



# Approche du handicap intellectuel

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'être amené à travailler en lien avec des personnes handicapées intellectuelles : collègues, clients ou personnes accompagnées.

Souvent peu connu, le handicap intellectuel nécessite d'être compris pour lever les éventuelles a priori et pouvoir interagir au mieux avec ces personnes.

Cette formation vous propose donc de découvrir le handicap intellectuel.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap
- Communiquer de façon adaptée avec les personnes handicapées intellectuelles
- Identifier les enjeux de l'inclusion

## Public



- Professionnels susceptibles d'être en lien avec des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Le handicap

- Définition
- Le handicap intellectuel en France
- Le handicap au quotidien, droits des personnes
- Les structures accueillantes

### > L'accessibilité

- Aspects réglementaires
- L'inclusion
- Le S3A et la communication
- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

### > Sensibilisation à l'autoreprésentation

- L'autodétermination
- Les associations d'autoreprésentants

## Durée

1 jour (7 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, positive, démonstrative

Intervention possible d'une personne handicapée membre d'une association d'autoreprésentant

Mises en situation, supports vidéos, échanges avec une personne handicapée intellectuelle

Une partie de la formation peut être proposée à distance (sur demande)

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- **Accessibilité : accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles** (cf p. 12)



# Qu'est-ce que l'autisme ?

La stratégie nationale inscrit désormais l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

À ce titre, il est essentiel de repérer les signes de développement inhabituel du jeune enfant afin de faciliter l'accès à un diagnostic précoce et de mettre en place des interventions susceptibles de limiter le surhandicap.

Ce module de formation propose une sensibilisation aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les signes d'alerte
- Aborder la question avec l'entourage
- Identifier les personnes à contacter, vers qui orienter, les différents services existants

## ➤ Public



- Professionnels exerçant en crèche, centre de loisirs, périscolaire, service d'aide à domicile, Établissement et Service Médico-social, ou assistantes maternelles
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Les caractéristiques de l'autisme

- Le neuro-développement
- Les particularités sensorielles, troubles de la communication, stéréotypies, intérêts restreints, comportements répétitifs
- Les différentes formes d'autisme
- Comment reconnaître les TSA, les signes d'alerte

### > La reconnaissance et le soutien aux aidants

- Communication avec l'entourage (proches aidants)
- Témoignage de parents (vidéo)

### > Les structures existantes

## Durée

½ journée (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

450 € net de taxes

## LES +

Méthode pédagogique active, interrogative, démonstrative

QCM, supports vidéos, échanges

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (↗ p. 8)
- Les bases de l'ABA (↗ p. 9)



# Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. Aux personnes avec autisme, « la société doit garantir un plein accès à l'éducation et à la formation ».

La structuration du temps, de l'espace, de la communication ainsi que la prise en compte des particularités sensorielles et des routines sont indispensables à l'accompagnement de la personne.

## ➤ Objectif pédagogique

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies préventives pour limiter l'apparition des troubles du comportement
- Identifier les besoins des personnes et mettre en place les outils adaptés
- Décrire des stratégies pour limiter l'apparition des troubles du comportement

## ➤ Public



- Professionnels accompagnant des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

> La définition du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

> L'identification des besoins

> La communication

> Atelier pratique

- Exemple de matériel adapté
- Préparation de supports concrets
- Planning objets, etc.

> Gagner la coopération

- Rechercher la motivation

> Les stratégies préventives

- Avertisseurs de transition
- Les choix
- Limiter les consignes, etc.

## Durée

2 jours (14 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Qu'est-ce que l'autisme ? (cf p. 7)

- Les bases de l'ABA (cf p. 9)





# Les bases de l'ABA

Les étapes clés pour l'élaboration du projet personnalisé de la personne présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) passent par une démarche individualisée. L'objectif de cette formation est d'acquérir les bases de l'analyse appliquée du comportement pour être en capacité de cibler les intérêts, les besoins et les motivations de la personne.

Attention, la présente formation n'est pas destinée à la gestion des troubles du comportement importants car ils doivent faire l'objet d'une supervision par un professionnel spécialisé en analyse appliquée du comportement. Les procédures de contenance physique sont également exclues de ce module.

## ➤ Objectif pédagogique

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies pour enseigner un nouveau comportement
- Diminuer des comportements problématiques chez les personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

## ➤ Public



- Professionnels accompagnant des personnes avec TSA
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Les bases de l'ABA

### > Développer un nouveau comportement

- Le renforcement, les guidances, les chaînages, le façonnement

### > Les variables de l'enseignement

### > Définition des comportements problématiques et des différentes fonctions

- Recherche d'attention, demande, échappement, autostimulation

### > L'éthique de l'analyse appliquée du comportement et comportements problématiques

### > La mise en place de stratégies préventives

- Aménager l'environnement, structurer le temps
- Donner des choix, anticiper les transitions

### > La suite des stratégies préventives

### > La mise en place de certaines stratégies de gestion des comportements problématiques

## Durée

3 jours (21 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Connaissances de base sur l'autisme

## Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, démonstrative, pédagogie de la découverte

QCM, supports vidéos, jeux de rôle, échanges

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (p. 8)



# Approche du handicap psychique

Les structures médico-sociales et les entreprises sont de plus en plus amenées à travailler avec des personnes porteuses de handicap psychique. Cette formation vous propose de découvrir les spécificités de ce handicap.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique des autres handicaps
- Accompagner les personnes en situation de handicap psychique avec la bonne posture

## Public



- Professionnels travaillant avec des personnes handicapées intellectuelles ou psychiques
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Le handicap psychique et ses conséquences

- Quelques données chiffrées
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Les principales maladies et les différents troubles
- Les conséquences

### > Les besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Quels types d'accompagnements ?
- Quels aménagements ?
- Quelles prises en charge ?

### > Le réseau de partenaires

## Durée

1 jour (7 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Notion sur le handicap intellectuel

## Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Mise en situation, échanges, exemples, étude de cas



# Le handicap psychique en ESAT / Entreprise Adaptée

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) accompagnent de plus en plus de travailleurs présentant un handicap psychique.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre ce handicap et d'identifier des pistes d'actions en faveur de ce public.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique du handicap intellectuel
- Prendre en charge de manière adaptée les travailleurs handicapés ayant des troubles psychiques

## ➤ Public



- Moniteurs d'atelier d'ESAT ou d'EA accompagnant des travailleurs handicapés intellectuels ou psychiques
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Définitions

- Le handicap
- Le handicap psychique
- Le handicap intellectuel

### > La prise en charge de la maladie

- Les objectifs de la prise en charge
- Des parcours et des situations hétérogènes
- Le partenariat extérieur
- Les intervenants en intra

### > Présentation des 5 maladies mentales

- Les schizophrénies
- Les troubles bipolaires
- Les troubles dépressifs
- Les troubles obsessionnels compulsifs
- Les phobies

### > Profils d'effets indésirables de médicaments

### > Propositions d'actions en faveur des travailleurs en situation de handicap psychique

## Durée

2 jours (14 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Notions sur le handicap intellectuel

## Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active,  
expositive, démonstrative

Études de cas, vidéos, échanges





# Accessibilité : accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) à tous types de handicap. Les aménagements permettant l'accès à un service ou à un bâtiment sont souvent réalisés pour les personnes handicapées moteur, mais peu d'actions sont mises en place pour les personnes handicapées intellectuelles.

Cette formation, qui est également un préalable à la labellisation S3A, vous propose de comprendre les besoins et attentes de ces personnes pour imaginer ensemble des solutions leur permettant d'accéder à vos services comme tout à chacun.

## ➤ Objectif pédagogique

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les caractéristiques liées au handicap intellectuel
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Appliquer les bonnes pratiques pour un accueil et un accompagnement adapté
- Participer à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles

## ➤ Public



- Toute personne en contact avec du public
- Maximum 15 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Approche du handicap mental / intellectuel

- Représentation du handicap intellectuel
- Définition du handicap intellectuel
- Les origines / quelques chiffres
- Les conséquences pour les personnes déficientes intellectuelles : leurs difficultés et leurs capacités

### > Présentation du principe d'accessibilité

- Cadre législatif en faveur de l'accessibilité
- Accessibilité universelle et inclusion
- La démarche S3A
- L'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles

### > Les bonnes pratiques

- Quels sont les attitudes, comportements, bonnes pratiques à avoir face à ce public

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe



## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Cas pratiques, vidéos, témoignage d'une personne handicapée, échanges

Une partie de la formation peut être proposée à distance (sur demande)

Cette formation est un préalable à la labellisation S3A

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (↗ p. 13)

- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (↗ p. 14)



# Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation a pour but de vous donner une première approche de cette méthode et d'en comprendre les bases.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode FALC
- Utiliser la documentation de référence (guides, sites, fiches...)
- Repérer les documents à adapter en FALC

## Public



- Professionnels produisant des documents à destination du public
- Maximum 8 personnes par groupe

## Contenu de la formation

- > Le contexte
- > Les règles de la méthode FALC
- > Première approche du FALC
- > L'évolution des pratiques professionnelles
- > Expériences et outils
- > Les règles essentielles de la méthode

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe



## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques

Une partie de la formation peut être proposée à distance (sur demande)

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (↗ p. 14)
- Accessibilité : accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (↗ p. 12)



# Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation vous permettra de maîtriser la méthode FALC et de rédiger des documents dans le respect des bonnes pratiques.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Rédiger des documents accessibles et adaptés à des personnes en situation de handicap intellectuel
- Mettre en oeuvre les conditions permettant l'implication des personnes handicapées intellectuelles dans l'élaboration de ces documents

## Public



- Professionnels produisant des documents à destination du public
- Maximum 8 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La méthode FALC

- Le contexte législatif, associatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC : utilisation des mots, construction des phrases, règles sur la forme
- Le FALC comme vecteur d'évolution des pratiques professionnelles
- Expériences et outils

### > La pratique du FALC

- Présentation par chaque participant d'un document réalisé en FALC
- Retour sur la qualité de la rédaction et le déploiement de la méthode
- Propositions d'améliorations
- L'utilisation du pictogramme FALC

## Durée

1 jour ½ (10h30)  
Intersession après le 1<sup>er</sup> jour

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

## Coût pédagogique

1 350 € net de taxes par groupe



## LES +

Méthode pédagogique active, positive

Quiz, exemples et exercices pratiques, travaux intersession : rédaction par chaque participant d'un document en FALC

Une partie de la formation peut être proposée à distance (sur demande)

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (☞ p. 13)



# Les droits et devoirs des personnes handicapées intellectuelles

Les personnes majeures en situation de handicap intellectuel ont des droits et des devoirs comme tout à chacun. Cependant, des dispositifs de protection peuvent en modifier les contours.

Quelles en sont les différentes modalités ?

Quel est leur cadre législatif et son évolution à venir ?

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir les différents dispositifs de protection juridique des personnes majeures
- Identifier l'encadrement légal national et international qui garantit les droits des personnes handicapées

## Public



- Tout professionnel
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Les dispositifs de protection juridique au profit de personnes majeures

- La tutelle
- La curatelle
- L'habilitation familiale
- La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) et la Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)
- Le mandat de protection future

### > La procédure d'ouverture d'une mesure de protection

### > Le cadre législatif concernant ces mesures

- La loi de 2007, l'article 10 de la loi de programmation 2019-2022 pour la justice, la convention relative aux droits des personnes handicapées des nations unies

### > Le rapport interministériel du 21 septembre 2018

- L'évolution de la protection juridique des majeurs protégés pour reconnaître, soutenir et protéger les personnes vulnérables

### > Des propositions qui s'appuient sur les droits fondamentaux

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

QCM, quiz, cas pratiques



# Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels

Comme tout adulte, les personnes handicapées intellectuelles peuvent souhaiter avoir des enfants, et devenir parents.

Comment les accompagner et quelles sont les particularités à prendre en compte ?

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Entendre, accueillir et accompagner un désir d'enfant
- Identifier les particularités de la parentalité des personnes handicapées
- Savoir quel réseau mobiliser pour travailler en partenariat

## Public



- Professionnels accompagnant des adultes handicapés intellectuels
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Désir d'enfant

- Les motivations
- Comment l'accueillir et l'accompagner ?

### > La parentalité

- Les incidences du handicap des parents dans la prise en charge de leurs enfants, par tranche d'âge
- La mobilisation d'un réseau de partenaires pour une intervention précoce et coordonnée entre tous les intervenants
- Un outil adapté pour l'accompagnement pendant la grossesse
- Les partenariats Protection Maternelle et Infantile (PMI), Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), Coordination Parentalité (CoPa)

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active et participative

Exemples, échanges, brainstorming, témoignages d'adultes, d'enfants et de professionnels

Remise d'outils (rétroplanning, désir d'enfant, échelle de Brazelton), bibliographie





# Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles

Le respect des envies et besoins des personnes handicapées intellectuelles est essentiel. La prise en compte des temps libres des personnes est primordiale. Si l'accompagnement éducatif nécessite des connaissances, des savoir-faire, et un savoir-être particuliers, l'animation et la mise en place de projets d'activités demande également des compétences spécifiques.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier des besoins et des envies de personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en place un projet ou un programme d'animation
- Accompagner des projets de vacances
- Cibler des partenariats

## Public



- Personnes chargées d'animation auprès de personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

- > Le handicap intellectuel
- > Le temps libre dans notre société / pour les personnes
- > Les besoins, les envies
- > La démarche de projet d'animation
  - Objectifs
  - Budget
  - Évaluation
- > Les vacances des personnes handicapées intellectuelles
- > Le partenariat

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, participative

Cas pratiques, supports vidéos, échanges avec des personnes handicapées intellectuelles, exemples concrets portés par des membres d'une association d'autoreprésentants

Une partie de la formation peut être proposée à distance (sur demande)

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes handicapées sur internet (p. 19)



# Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes à domicile

Les personnes handicapées intellectuelles vieillissantes ont des besoins spécifiques liés au grand âge, associé au handicap. Pour un accompagnement à domicile de qualité, il est important de comprendre ces besoins particuliers et les possibilités pour y répondre au mieux.

## Objectif pédagogique

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les effets du vieillissement liés au handicap intellectuel
- Créer les conditions favorables pour un accompagnement adapté des personnes handicapées vieillissantes
- Repérer et gérer des situations particulières (agressivité verbale, état de crise, etc.)

## Public



- Professionnels de l'accompagnement à domicile
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Évolution du handicap et de l'espérance de vie des personnes handicapées

- Définition de la personne handicapée vieillissante
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différents handicaps reconnus
- Vieillesse générale de la population
- Différence entre une personne vieillissant « normalement » et une personne vieillissant en situation de handicap intellectuel
- Vie en établissement médico-social ou à domicile

### > Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées intellectuelles

- Comment se comporter avec une personne en situation de handicap intellectuel ?
- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- Les pistes de comportement face à chaque difficulté spécifique
- La prévention de la maltraitance, la culture de la bientraitance : quelles spécificités dans l'intervention à domicile ?
- La nécessité de partenariats et d'accès aux soins : les différents services et partenaires existants
- Les mesures de tutelle et de curatelle
- Vieillir au domicile des parents / vieillir seul à domicile

## Durée

2 jours (14 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

## Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, positive

Étude de cas pratiques, brainstorming, exercices, questions/réponses, retours d'expériences



# Accompagner les personnes handicapées sur internet

Les personnes handicapées intellectuelles utilisent de façon régulière internet et les réseaux sociaux, mais ces usages ne sont pas sans risques.

Il est nécessaire pour les professionnels de connaître les principales utilisations d'internet et applications pour apporter une réponse adaptée aux personnes, dans le respect de leur vie privée.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes applications et utilisations d'internet
- Sensibiliser les personnes handicapées intellectuelles aux risques liés à l'utilisation d'internet
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans l'usage des principales fonctionnalités d'internet

## Public



- Professionnels accompagnant des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Les bases d'internet

- Quel matériel ? quel navigateur ? quels moteurs de recherche ?

### > Les bonnes pratiques web pour limiter les risques

### > Les droits et devoirs de tout internaute

### > Le courriel : créer une adresse e-mail et la sécuriser

### > Les réseaux sociaux : généralités

### > Les bonnes pratiques et usage de :

- Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Skype, You Tube

### > Garder la maîtrise sur les sites :

- De rencontre en ligne
- De jeux en ligne
- D'achats en ligne
- De téléchargements (films, musique)

### > L'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles sur internet à l'aide de supports pédagogiques en FALC

## Durée

2 jours (14 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette et un smartphone  
Des connaissances en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sont un +

## Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

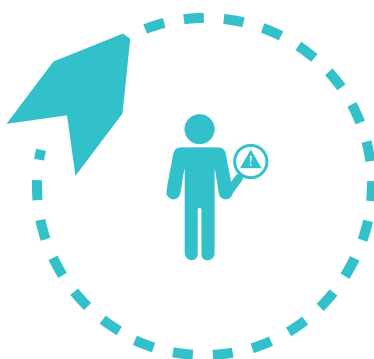
Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, échanges, vidéos, remise de supports pédagogiques en FALC (au format numérique)

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)









- Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles (↗ p. 17)
- Les droits et les devoirs des personnes handicapées intellectuelles (↗ p. 15)





---

## PRÉVENTION DES RISQUES

|                                                                                                                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
|  Le circuit du médicament.....                                                                                                                 | 22 |
|  Les événements indésirables liés au circuit du médicament.....                                                                                | 23 |
|  Gérer la douleur.....                                                                                                                         | 24 |
|  Les précautions standard et complémentaires.....                                                                                              | 25 |
|  Les risques infectieux et épidémique.....                                                                                                   | 26 |
|  L'accident d'exposition au sang.....                                                                                                        | 27 |
|   La sécurité alimentaire en restauration collective..... | 28 |

---

Retrouvez en un coup d'œil les formations qui vous sont destinées :

-  **Acteurs de l'accompagnement des personnes handicapées, âgées, de l'aide à domicile**
-  **Professionnels de structures ou d'entreprises de tout secteur**
-  **Personnes en situation de handicap intellectuel**



# Le circuit du médicament

La compréhension et la maîtrise du circuit du médicament sont fondamentales afin d'assurer la sécurité de tous les acteurs concernés. Cette formation permet de bien appréhender le circuit du médicament pour accompagner au mieux les usagers en Établissement et Service Médico-Social (ESMS).

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les enjeux de la sécurisation de l'accompagnement médicamenteux
- Mettre en pratique la procédure « aide à la prise de traitement »
- Analyser les facteurs contributifs à une erreur médicamenteuse

## Public



- Professionnels accompagnant des personnes handicapées et intervenant dans le circuit du médicament
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La maîtrise du circuit du médicament

- La règle des 5 B
- La prescription
- La dispensation pharmaceutique
- L'aide à la prise de traitement
- Couper, écraser un médicament
- Surveillance de la prise et des effets secondaires
- Aide à la prise de morphiniques la nuit en l'absence d'infirmiers diplômés d'État

### > La traçabilité et les vérifications

- La vérification avant mise à disposition des traitements des usagers
- La vérification de la distribution : identité, plan de traitement
- La traçabilité des étapes du circuit

### > La gestion des erreurs médicamenteuses

- Le système de signalement des Événements Indésirables (EI) et EI graves
- Le signalement interne et externe des EI graves
- L'analyse des erreurs médicamenteuses et l'amélioration continue

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, études de cas, exercices pratiques

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Les événements indésirables liés au circuit du médicament (p. 23)



# Les événements indésirables liés au circuit du médicament

La gestion du circuit du médicament peut occasionner des Évènements Indésirables (EI) qu'il faut impérativement traiter afin d'assurer la sécurité des usagers et la qualité de l'accompagnement en Établissement et Service Médico-Social (ESMS).

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la typologie, la fréquence des erreurs liées au circuit du médicament
- Appliquer le système de signalement des EI liés au circuit du médicament
- Réagir en cas d'EI lié au circuit du médicament

## Public



- Professionnels accompagnant des personnes handicapées et intervenant dans le circuit du médicament
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

- > Les effets indésirables des médicaments, iatrogénie médicamenteuse
- > La typologie et fréquence des erreurs médicamenteuses
- > La qualité et la sécurité du circuit du médicament, les bonnes pratiques
- > Les étapes du circuit du médicament
- > Le signalement interne et externe des EI liés au circuit du médicament
- > L'analyse systémique méthode **ALARM** (Association of Litigation And Risk Management) et **CREX** (Comité de Retour d'EXpérience)
- > La conduite à tenir en cas d'événement indésirable grave lié au médicament

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, questions/réponses, exercices pratiques

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Le circuit du médicament (p. 22)



# Gérer la douleur

La douleur chez les personnes accompagnées en Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) n'est pas toujours facilement identifiable et mesurable. Cette formation donne des clés pour reconnaître les signes de douleurs et savoir agir en conséquence.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les mécanismes de la douleur
- Reconnaître les signes de la douleur
- Choisir et utiliser une échelle d'évaluation de la douleur
- Appliquer un traitement en collaboration avec le médecin
- Suivre un protocole
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

## Public



- Professionnels de soin ou accompagnant des personnes handicapées exerçant en ESMS
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La douleur, un phénomène complexe

- Typologie des douleurs
- La déficience intellectuelle
- Symptômes et expressions de la douleur
- Origines des douleurs et facteurs aggravants
- Faire face à la douleur, un travail d'équipe
- Prévention, dépistage et évaluation de la douleur
- Les traitements
- Conduite à tenir devant un usager douloureux
- Gestion de la douleur en fin de vie ; Équipes Mobiles de Soins Palliatifs (EMSP),
- Hospitalisation À Domicile (HAD), réseau douleur et autres partenaires
- Douleur et éthique

### > Traçabilité et protocolisation

- Procédure et prescriptions anticipées
- Rôle de l'infirmier
- Traçabilité des événements douloureux et actions entreprises
- Qualité et suivi des transmissions (continuité des soins)

### > L'amélioration continue

- Améliorer la qualité de vie
- Indicateurs
- L'analyser des situations et les axes d'amélioration

## Durée

1 jour ½ (10h30)

Possibilité de ne faire que la première demi-journée pour une première approche.

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

1 350 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, déductive et interrogative

Quiz, études de cas, exercices pratiques





# Les précautions standard et complémentaires

Pour diminuer le risque de transmission croisée des micro-organismes et le risque épidémique ou pandémique, il est nécessaire de connaître les précautions relatives à ces risques.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer les 7 précautions standard pour éviter au quotidien les transmissions croisées
- Appliquer les 3 précautions complémentaires en situation de risque épidémique ou pandémique
- Identifier les ressources mobilisables en situation épidémique

## ➤ Public



- Professionnels de soin ou accompagnant des personnes handicapées
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

- > Petits rappels bactériologiques
- > Le risque épidémique en établissement ou service médico-social
- > Les actions de prévention à mettre en place
- > Les 7 précautions standard
- > Les 3 précautions complémentaires
- > Le CPIAS et autres organismes de lutte contre les infections

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, questions/réponses, cas pratiques

### FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Les risques infectieux et épidémique (p. 26)



# Les risques infectieux et épidémique

Pour limiter les risques infectieux et épidémique en Établissement et Service Médico-Social (ESMS), il faut savoir les prévenir, les identifier et savoir réagir en cas d'épidémie. Cette formation permet de maîtriser au mieux ces risques.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques infectieux en ESMS
- Identifier les actions préventives pour éviter les infections et les épidémies
- Utiliser les systèmes de signalement et les protocoles en cas d'épidémie
- Identifier les ressources mobilisables en situation épidémique

## Public



- Professionnels exerçant en ESMS
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Infection et épidémie ?

- Définitions
- Répartitions des infections en ESMS
- Le risque infectieux
- Les actions préventives
- Les systèmes de surveillance des maladies infectieuses
- Bactérie multirésistante aux antibiotiques (BMR et BHRé)

### > La traçabilité et la protocolisation

- Protocolisation et maladies infectieuses
- Audits : Document d'Analyse du Risque infectieux (DARI) et autres
- Traçabilité : courbe épidémique, traitements, mesures divers

### > La gestion des épidémies

- Cas concrets
- Signalement interne et externe des événements indésirables graves : cas groupés, maladies à déclaration obligatoire,
- Gestion d'une épidémie, cas concret, circuits d'information, partenaires
- Plan bleu
- Analyse des infections et épidémies dans un ESMS

## Durée

½ jour (3h30)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, étude de cas, exercices pratiques

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Les précautions standard et complémentaires (↗ p. 25)

- L'exposition au sang (↗ p. 27)



# L'accident d'exposition au sang

Tout professionnel est susceptible d'être en contact avec du sang, notamment ceux en charge de l'accompagnement des personnes et de l'entretien, s'exposant ainsi à un risque infectieux.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les facteurs de risque
- Appliquer les moyens de prévention
- Mettre en action la conduite à tenir en cas d'Accident d'Exposition au Sang (AES)

## Public



- Professionnels accompagnant des personnes handicapées ou en charge de l'entretien des locaux et de l'hygiène du linge
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > L'AES

- La contamination et les facteurs de risque
- Les situations propices
- Sur quoi repose la prévention ? Politique de gestion des risques, vaccination, gestions des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI), une conduite à tenir en cas d'AES
- Les 5 étapes de la conduite à tenir en cas d'AES
- La place de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

### > La traçabilité et la protocolisation

- Une procédure et un affichage
- Les audits ciblés
- Traçabilité des accidents et des actions de prévention des AES

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, exemples pratiques

### FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Les risques infectieux et épidémique (☞ p. 26)



# La sécurité alimentaire en restauration collective

Vous travaillez en restauration collective qui réchauffe et/ou sert des repas, ou réalisez des ateliers cuisine, et souhaitez connaître les règles de sécurité alimentaire.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les paramètres réglementaires de température relatifs à la réception des plats, au maintien au froid, à la réchauffe des plats
- Gérer des ateliers cuisine
- Identifier les principes de gestion d'une toxico-infection alimentaire collective
- Identifier les grands principes du nettoyage
- Appliquer les règles d'hygiène en cuisine

## ➤ Public



- Professionnels intervenant dans la manipulation de plats en cuisine
- Maximum 15 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

> La responsabilité et risques spécifiques / La liaison froide chaude

> Les grands principes d'hygiène

> Le cheminement du produit

> La méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point : Analyse des dangers, des points critiques pour leur maîtrise)

> Foire aux questions

- Toxi Infection alimentaire collective
- Allergie alimentaire
- Traçabilité ateliers cuisine / plats témoins

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

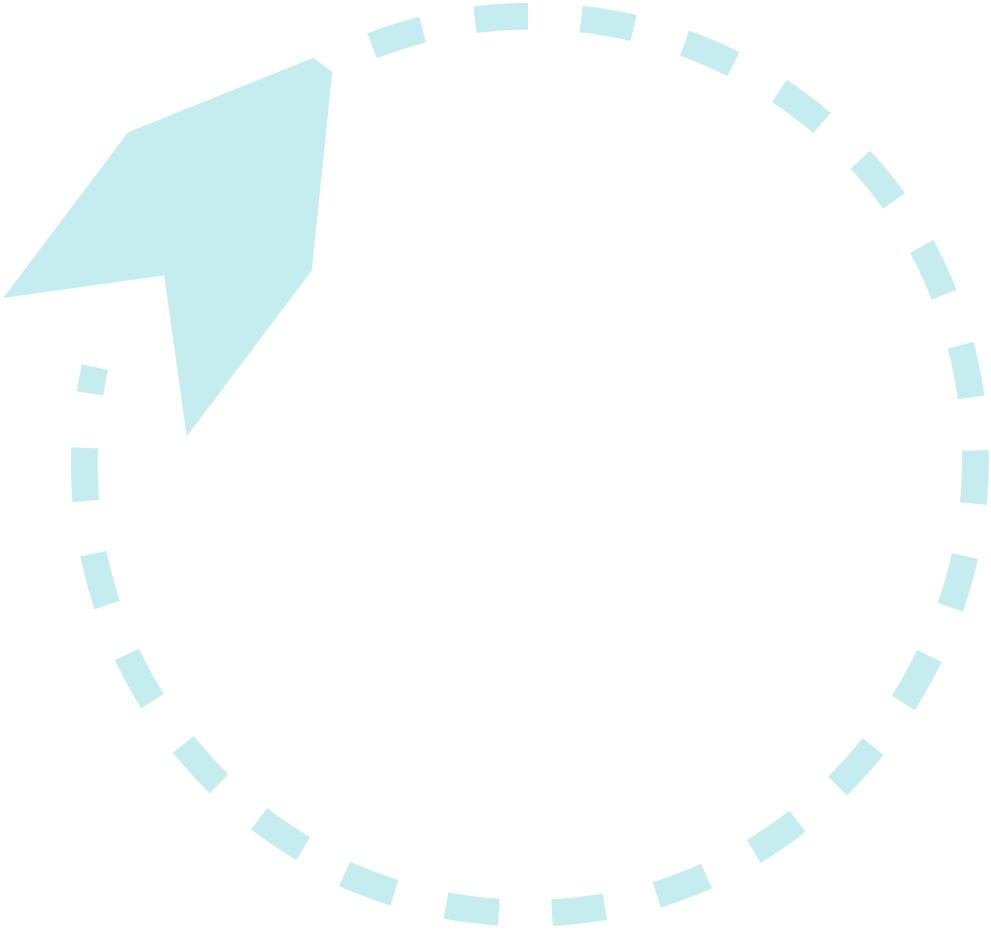
450 € net de taxes par groupe

## LES +

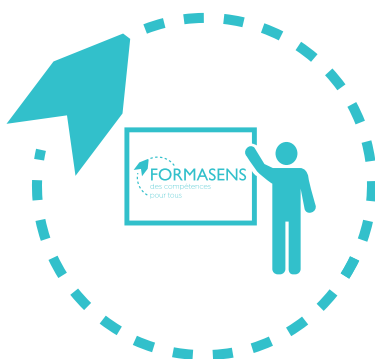
Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Cas pratique, questions/réponses, exercices pratiques

Utilisation d'une boîte pour test de lavage des mains







---

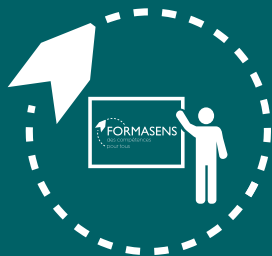
# FORMATION À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 👤 Intégrer un ESAT, comprendre son environnement de travail ..... | 32 |
| 👤 La qualité à l'ESAT .....                                       | 33 |
| 👤 Les exigences du milieu ordinaire de travail.....               | 34 |
| 👤 Préparer sa retraite.....                                       | 35 |
| 👤 Être élu au CVS, représenter ses collègues.....                 | 36 |
| 👤 La vie affective et sexuelle.....                               | 37 |
| 👤 Les bases de l'hygiène alimentaire en cuisine centrale.....     | 38 |
| 👤 Hygiène et sécurité alimentaire.....                            | 39 |
| 👤 Initiation aux gestes de premiers secours .....                 | 40 |

---

Retrouvez en un coup d'œil les formations qui vous sont destinées :

- 👤 **Acteurs de l'accompagnement des personnes handicapées, âgées, de l'aide à domicile**
- 👤 **Professionnels de structures ou d'entreprises de tout secteur**
- 👤 **Personnes en situation de handicap intellectuel**



# Intégrer un ESAT, comprendre son environnement de travail

L'ESAT accueille aujourd'hui une population hétérogène, qui a souvent eu une vie professionnelle avant d'obtenir l'orientation en milieu protégé. Pour ce public, comme pour les adultes sortant des établissements du secteur enfance, il semble important de rappeler le contexte de la prise en charge en ESAT.

Ce nécessaire rappel du cadre de fonctionnement d'un ESAT est un prérequis indispensable à la prise en charge, sur la durée, dans l'établissement et à la qualité du travail de chacun dans la mise en oeuvre des projets personnalisés des usagers.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le statut de travailleur handicapé en ESAT et ses incidences
- Identifier les droits qui y sont attachés et les modalités d'exercice possibles
- Intégrer les règles à respecter afin de garantir le bon fonctionnement des ateliers et l'épanouissement de chacun

## ➤ Public



- Travailleurs handicapés d'ESAT
- Maximum 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Présentation de la structure d'accueil

- Le contexte, l'établissement concerné
- Les valeurs portées par le projet d'établissement
- L'organigramme

### > Intégrer une structure de travail

- La valeur travail et ses représentations
- Le travail en ESAT : signification et objectifs

### > Être usager d'ESAT

- Le parcours en ESAT : entrée/sortie

### > Les moyens d'expression

### > Statut et rémunération en ESAT

### > Les règles de vie en ESAT

## Durée

3 jours (21 heures)  
découpés en demi-journées

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

2 700 € net de taxes par groupe

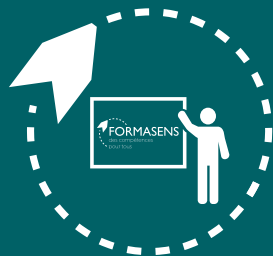
## LES +

Méthode pédagogique active,  
expositive, interrogative,  
démonstrative et participative

Exemples, échanges,  
pictogrammes, jeux, utilisation  
du Facile À Lire et à  
Comprendre

Support apprenant co-construit  
avec chaque stagiaire





# La qualité à l'ESAT

Les activités de production développées dans les ESAT servent à la fois les dimensions médicosociale et économique. Par conséquent, la politique qualité des établissements se décline autour de la satisfaction des clients économiques d'une part et de la dynamique d'accompagnement dans le respect du projet personnalisé des travailleurs d'autre part.

Ainsi, pour permettre le déploiement de la démarche qualité au sein de l'ESAT et pour ceux qui en ont les capacités, l'intégration dans le milieu professionnel ordinaire nécessite que l'ensemble des travailleurs intègrent des notions dites « d'entreprise » telle que la notion de qualité.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes parties prenantes au sein d'un ESAT
- Questionner sa façon de travailler et son implication pour aboutir à la satisfaction de toutes les parties prenantes de l'ESAT
- Dire en ses propres mots en quoi consiste la qualité au sein d'un ESAT
- Participer à la mise en place et au déploiement de la démarche qualité de leur établissement

## Public

- Travailleurs handicapés d'ESAT
- Maximum 10 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > L'activité commerciale de l'ESAT : un vrai métier et des vrais clients

- Un ESAT, qu'est-ce que ça signifie ?
- De vrais postes de travail, comment ?
- La relation commerciale : clients/ fournisseurs
- Le cahier des charges et les exigences clients

### > La qualité c'est quoi ?

- Les enjeux de la qualité : satisfaction clients
- Les risques de la non-qualité
- Les risques de la non-conformité

### > Les clients de l'ESAT

### > La démarche qualité à l'ESAT : c'est l'affaire de tous !

### > Les contrôles qualité à l'ESAT

### > Les causes de la non-qualité

## Durée

2 jours (14 heures)  
découpés en demi-journées

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

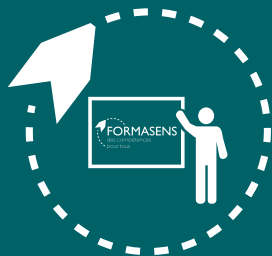
1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active,  
expositive, interrogative,  
démonstrative et participative

Exemples, échanges,  
pictogrammes, jeux, utilisation  
du Facile À Lire et à  
Comprendre

Support apprenant co-construit  
avec chaque stagiaire



# Les exigences du milieu ordinaire de travail

Les travailleurs handicapés d'ESAT peuvent, dans le cadre de leur prise en charge, manifester le souhait de découvrir le milieu ordinaire.

Avant la mise en place d'un contrat de mise à disposition en entreprise, il apparaît nécessaire de leur donner un aperçu rapide du fonctionnement de l'entreprise, en axant la formation sur les différences majeures entre le milieu protégé et le milieu ordinaire : les (fausses) représentations sont nombreuses et peuvent perturber la construction d'un projet.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le milieu ordinaire, les acteurs, les métiers et de leurs exigences et lever les leurres de ce que peut être le milieu ordinaire
- Comparer le milieu ordinaire et le milieu protégé et identifier les passerelles d'accès au milieu ordinaire

## ➤ Public



- Travailleurs handicapés d'ESAT qui expriment le souhait et / ou ont la capacité d'intégrer le milieu ordinaire
- Maximum 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Son rôle et sa place en ESAT

- Être usager d'ESAT, quelle signification ?
- Usager et non salarié, orienté par la MDPH

### > Qu'est-ce que le milieu ordinaire et comment y accéder ?

- La mise en place de connexions avec le milieu ordinaire
- Le milieu ordinaire

### > Les principales différences entre milieu ordinaire et milieu protégé

- Le statut de la personne
- L'accompagnement social et culturel
- Les exigences en termes de productivité et de mobilité
- Procédures d'entrée et de sortie
- Organisation (hiérarchie, collègues...)
- Mécanismes de rémunération

### > Le fonctionnement par métiers

- Métiers des espaces verts et du nettoyage de locaux
- Métiers de la production industrielle
- Métiers de la restauration

## Durée

2 jours (14 heures)  
découpés en demi-journées

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

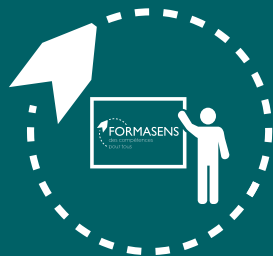
1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active,  
expositive, interrogative,  
démonstrative et participative

Exemples, échanges,  
pictogrammes, jeux, utilisation  
du Facile À Lire et à  
Comprendre

Support apprenant co-construit  
avec chaque stagiaire



# Préparer sa retraite

**La cessation d'activité des travailleurs handicapés d'ESAT a des répercussions importantes sur leur vie et reste une source importante d'angoisse.**

**C'est donc une phase de changement particulièrement importante qu'il s'agit d'accompagner afin d'aider ces travailleurs à imaginer et définir leur projet de vie à la retraite.**

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Être moins angoissés face à la retraite et de s'exprimer sur leurs préoccupations
- Se projeter à la retraite en se basant sur des savoir-faire et des connaissances mobilisables
- Prendre conscience de leur vieillissement et de l'importance du « prendre soin de soi »
- Être acteurs de leur projet de vie, en se positionnant sur les différentes dimensions de leur vie à la retraite

## Public



- Travailleurs handicapés d'ESAT
- Maximum 10 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La vision de la retraite et du parcours antérieur

- La vision de la retraite, les avantages et les inconvénients
- Le bilan du parcours professionnel, les activités appréciées
- L'intérêt de préparer le départ à la retraite

### > Les droits et démarches

#### > Le lieu de vie

- Les différents lieux de vie possibles
- Les aides possibles

#### > Les activités sociales

- La vie quotidienne à la retraite, les activités de loisirs
- Les relations sociales à la retraite

#### > Le vieillissement et la santé

- Le suivi médical, le dépistage, la vaccination
- L'alimentation
- Les activités physiques et sportives
- Le sommeil et la mémoire

## Durée

4 jours (28 heures)  
découpés en demi-journées

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

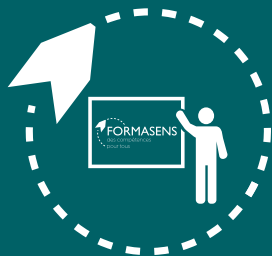
3 600 € net de taxes par groupe

## LES +

**Méthode pédagogique active, expositive, interrogative, démonstrative et participative, multiples intervenants**

**Exemples, échanges, pictogramme, jeux, utilisation du Facile À Lire et à Comprendre, synthèse des éléments concernant la perspective de la retraite, en présence des familles et accompagnateurs des stagiaires**

**Support apprenant co-construit avec chaque stagiaire**



# Être élu au CVS, représenter ses collègues

Être élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS) d'un ESAT pour représenter les personnes accueillies est un rôle important, qui contribue à améliorer leur vie quotidienne. Cette formation aide les élus à mieux s'impliquer dans leur rôle de « porte-parole » de leurs collègues.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la place et le rôle du représentant des travailleurs dans les instances représentatives
- Préparer une réunion de Conseil à la Vie Sociale (CVS) et restituer le compte-rendu aux collègues
- Appliquer les mécanismes de base de la communication pour exercer pleinement ce rôle

## Public



- Personne en situation de handicap intellectuel
- Maximum 10 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Le CVS

- Le CVS c'est quoi ?
- Qui y participe ?
- De quoi parle-t-on ?
- Le CVS qu'est-ce qu'on y fait ?

### > L'organisation d'un CVS

- Quelles sont les étapes de préparation ?

### > Déroulement et restitution

- Comment se passe un CVS ?

### > Être représentant du CVS

### > Connaître les qualités du représentant CVS

### > Comment communiquer auprès des collègues ?

## Durée

3 jours (21 heures)  
découpés en demi-journées

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Être ou souhaiter être élu au CVS

## Coût pédagogique

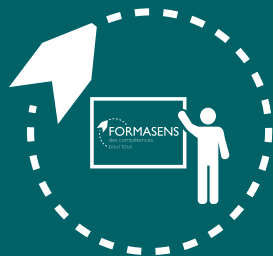
2 700 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active,  
expositive, interrogative,  
démonstrative et participative

Exemples, échanges,  
pictogrammes, jeux, utilisation  
du Facile À Lire et à  
Comprendre

Support apprenant co-construit  
avec chaque stagiaire



# La vie affective et sexuelle

Les adultes handicapés intellectuels peuvent s'interroger sur les différents aspects de la vie intime, affective et sexuelle. Il semble important de leur apporter des éléments de réponse en abordant le développement du corps humain, les différents types de relations, et les droits et devoirs qui s'y rapportent.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mieux connaître le fonctionnement de leur corps
- Dire « non »
- Identifier les besoins, les désirs et les limites
- Connaître les droits et interdits en matière d'intimité et de relations affectives

## Public

- Travailleurs handicapés d'ESAT
- Maximum 10 personnes par groupe

## Contenu de la formation

- > Le développement anatomique du bébé à l'adulte
- > Les différents besoins, les changements corporels
- > Le développement affectif du bébé à l'adulte
  - L'évolution intérieure, les émotions etc.
- > Les différents types de relations
- > Les désirs, les besoins
- > Le rapport à soi aux autres et au monde
  - L'estime de soi
  - Le respect de soi
- > La loi
  - Les droits et les devoirs
- > La notion de consentement : d'un point de vue éthique et juridique

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

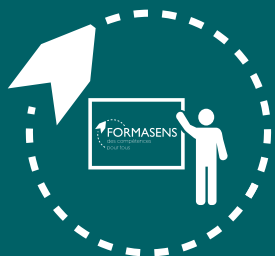
### Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Témoignages, échanges, mises en situation, supports vidéos, échanges avec des personnes handicapées intellectuelles



# Les bases de l'hygiène alimentaire en cuisine centrale

Les notions de base d'hygiène alimentaire ne sont pas toujours pleinement maîtrisées par les salariés d'entreprise adaptée en cuisine centrale. Cette formation permet d'actualiser et de renforcer ces notions, et de se préparer à participer à la formation « L'hygiène alimentaire en cuisine centrale » (📄 p. 25)

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la terminologie spécifique de l'hygiène alimentaire
- Intégrer des connaissances théoriques nécessaires de base à l'activité professionnelle, sur les thèmes de l'hygiène et la sécurité alimentaire
- Maîtriser les documents utilisés au quotidien en cuisine
- Transposer les connaissances apprises en formation à leur quotidien professionnel

## Public

- Salariés d'entreprise adaptée travaillant en cuisine centrale
- Maximum 8 personnes par groupe

## Contenu de la formation

- > La responsabilité en tant que professionnel en cuisine
- > Un peu de terminologie
- > Les micro-organismes
- > Le matériel
- > La main d'œuvre
  - La tenue de travail et l'hygiène personnelle
  - Focus sur le lavage des mains
- > Les matières premières et les autocontrôles en cours de process
  - Les températures
  - Les contrôles des matières premières
- > Le milieu
  - Les différents espaces de la cuisine
  - La gestion des déchets
- > La formation et après ?

## Durée

1 jour (7 heures)  
découpé en modules d'1h30 + 1h d'évaluation

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

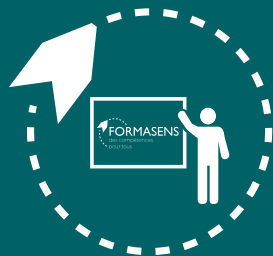
## LES +

Méthodes pédagogiques actives  
et mobilisation des intelligences  
multiples

Cas pratiques, échanges,  
exercices pratiques, visites de  
terrain

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- L'hygiène alimentaire en cuisine centrale (📄 p. 28)



# Hygiène et sécurité alimentaire

Les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire sont des éléments essentiels à maîtriser pour travailler dans un ESAT ayant une activité de cuisine centrale ou de cafétéria.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Intégrer des connaissances théoriques nécessaires à l'activité professionnelle, sur les thèmes de l'hygiène et la sécurité alimentaire
- Faire le lien entre les connaissances et compétences développées durant la formation et la pratique professionnelle quotidienne et ses exigences
- Connaître et comprendre les documents utilisés au quotidien en cuisine
- Échanger sur son activité et comprendre l'importance des bonnes pratiques

## Public



- Travailleur handicapés d'ESAT travaillant en cuisine centrale ou cafétéria
- Maximum 8 personnes par groupe

## Contenu de la formation

> Les bons et mauvais gestes pour l'hygiène alimentaire

> Ma responsabilité en tant que professionnel en cuisine

> Les micro-organismes

> Les bonnes pratiques d'hygiène

> Le matériel

> La main d'œuvre

- Ma tenue de travail et mon hygiène personnelle
- Focus sur le lavage des mains

> Les matières premières

- Les températures
- Les contrôles des matières premières

> Le milieu

- Les différents espaces de la cuisine
- La gestion des déchets

## Durée

1 jour (7 heures)  
découpé en modules d'1h ou 1h30

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins  
(formation intra)

## Pré-requis

Aucun

## Coût pédagogique

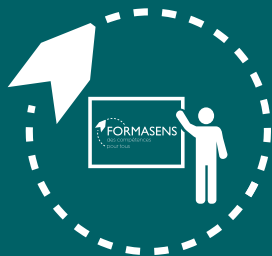
900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active et mobilisation des intelligences

Travaux de groupe, cas pratiques, échanges, exercices pratiques, visites de terrain, utilisation du Facile À Lire et à Comprendre

Support apprenant co-construit avec chaque stagiaire



# Initiation aux gestes de premiers secours

Dans notre vie quotidienne, nous sommes tous exposés à différents risques et pouvons nous retrouver face à un accident ou un incendie nécessitant que nous intervenions. Il est alors essentiel de connaître les gestes à réaliser pour éviter l'aggravation de la situation et pouvoir apporter son aide à un secouriste.

Pour cela, cette formation vous permettra de développer les notions essentielles en prévention et secourisme.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours
- Prévenir les accidents domestiques

## ➤ Public



- Personne en situation de handicap intellectuel
- Maximum 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > La protection

### > L'alerte

### > Aider un secouriste qui intervient sur une personne victime

- D'un saignement abondant et d'un saignement de nez
- D'un étouffement
- De brûlure
- Qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Qui a perdu connaissance et respire

### > Connaître les principaux risques domestiques et savoir les prévenir dans son quotidien :

- Chimique (connaître les pictogrammes des produits chimiques)
- Incendie
- Électrique

## Durée

1 jour (7 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Maîtriser le français et savoir compter  
Pouvoir s'exprimer oralement

## Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

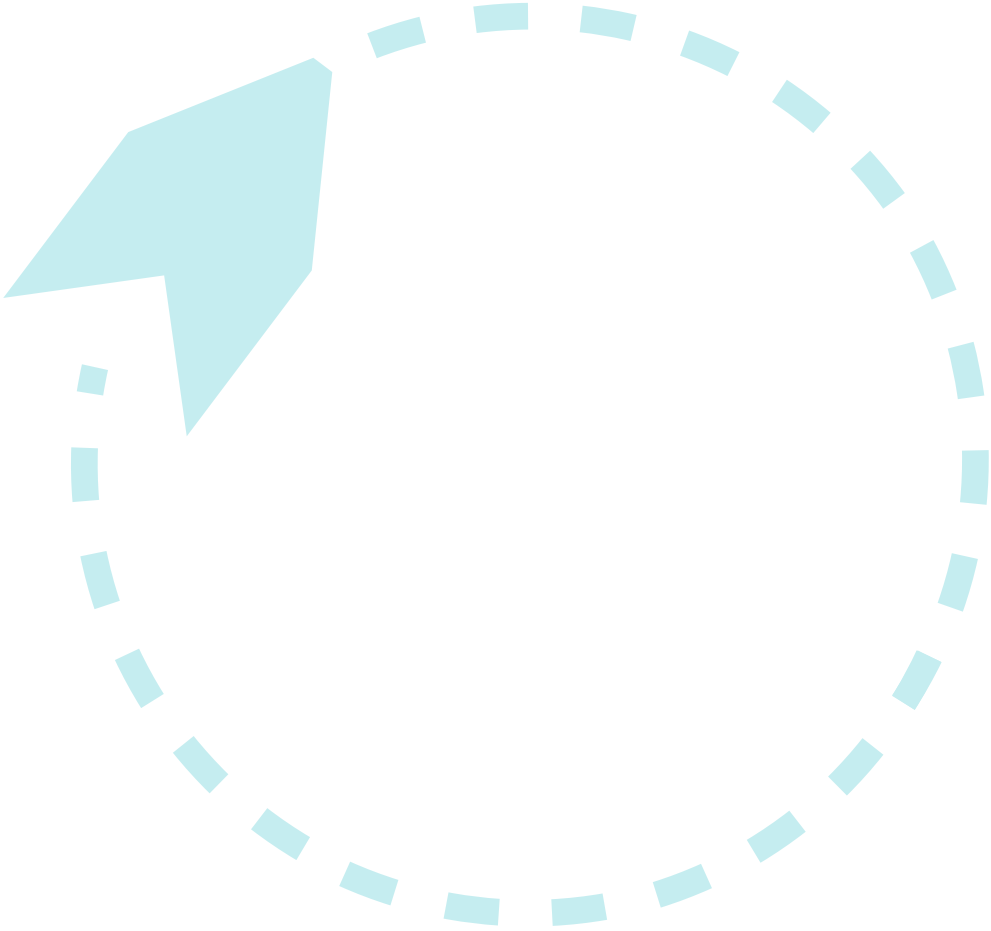
Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative, interrogative

Mises en situation, études de cas, utilisation de Facile À Lire et à Comprendre

Utilisation de mannequins et accessoires

Cette formation vous prépare aux formations qualifiantes en secourisme (PSCI et SST)





# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute formation intra sollicitée par un bénéficiaire auprès de FORMASENS, l'organisme de formation de l'Adapei du Doubs, ou toute offre de formation spécifique qui serait décrite ci-après. Le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire (et par voie de conséquence des participants) aux présentes conditions générales de vente.

## > Article 1 : définitions

Bénéficiaire : toute personne morale, qui souhaite suivre une formation auprès de FORMASENS.

Conditions générales de vente : le présent document, dans sa dernière version, est disponible sur simple demande adressée à FORMASENS. Les conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du Bénéficiaire.

Formations Intra-associatives : formations sur mesure réalisées pour un bénéficiaire (organisme gestionnaire, établissement...). Ces formations se déroulent dans les locaux des bénéficiaires aux dates convenues avec eux.

Stagiaire(s) : le ou les salarié(s) ou travailleur handicapé d'un bénéficiaire qui est/sont inscrit(s) à une formation organisée par FORMASENS.

## > Article 2 : formations

Les actions de formation dispensées par FORMASENS rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

## > Article 3 : formations intra (sur site)

### 3.1 Inscription

A la demande d'un bénéficiaire, FORMASENS transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif au plus tard un mois avant la date proposée par FORMASENS pour organiser la formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par FORMASENS d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complété, daté et signé par le bénéficiaire.

### 3.2 Durée des formations, tarifs, facturations et règlements

Sauf mention particulière, chaque journée de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes. Ce tarif comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais

administratifs. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus au réel, sur présentation de facture ou note de frais.

Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des participants et du formateur.

Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la proposition de formation.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courrier, accompagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

## > Article 4 : limitations de responsabilité de FORMASENS

La responsabilité de FORMASENS ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les participants.

La responsabilité de FORMASENS est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire.

La responsabilité de FORMASENS est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMASENS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les participants.

## > Article 5 : force majeure

FORMASENS ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'Adapei du Doubs, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

### > Article 6 : propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils et documents préparés pour la formation et éventuellement remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et, à ce titre, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. FORMASENS est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose.

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par FORMASENS lors des formations, demeurent la propriété exclusive de FORMASENS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de FORMASENS. FORMASENS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution d'une formation.

### > Article 7 : communication

Le bénéficiaire autorise expressément FORMASENS à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

### > Article 8 : protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; et
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le participant et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition.

À cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données :

[dpo@adapeidudoubs.fr](mailto:dpo@adapeidudoubs.fr)

FORMASENS s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

FORMASENS s'engage à informer le bénéficiaire en cas de violation, de perte ou de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des formations, afin de permettre au bénéficiaire d'alerter les personnes concernées et de se conformer à ses obligations au sens de la réglementation susmentionnée.

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FORMASENS, en application et au cours de l'exécution des formations, ne pourront être communiquées qu'aux partenaires contractuels (formateurs) de FORMASENS pour les besoins des dites formations (sur le territoire de l'Union Européenne).

FORMASENS et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers.

FORMASENS conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des participants, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

### > Article 9 : règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de FORMASENS dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le bénéficiaire se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qui assistent aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses participants.

### > Article 10 : sous-traitance

FORMASENS et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de FORMASENS.

### > Article 11 : notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

à FORMASENS • Adapei du Doubs, 81 rue de Dole, CS 51913 25020 BESANÇON

au bénéficiaire : à l'adresse indiquée par le bénéficiaire lors de la commande.

### > Article 12 : stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet [www.adapeidudoubs.fr/formasens](http://www.adapeidudoubs.fr/formasens) et par demande écrite ([formasens@adapeidudoubs.fr](mailto:formasens@adapeidudoubs.fr)).

### > Article 13 : attribution de compétences

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) et FORMASENS à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il sera recherché une solution à l'amiable.

À défaut, les tribunaux de Besançon seront seuls compétents pour régler le litige.



**Claire Martinet**

**Responsable de l'organisme de formation**

 03 81 51 96 54

 [claire.martinet@adapeidoudoubs.fr](mailto:claire.martinet@adapeidoudoubs.fr)

---

**FORMASENS • Adapei du Doubs**

81 rue de Dole • CS 51913

25020 Besançon Cedex

[formasens@adapeidoudoubs.fr](mailto:formasens@adapeidoudoubs.fr)

**[www.adapeidoudoubs.fr/formasens](http://www.adapeidoudoubs.fr/formasens)**

*Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25*

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

*N° Siret : 79174781900013*

